

# ACB+ et ACB Pume prennent des chemins différents

Par La rédaction - le 29/02/2024 - Construction Cayola

**Les sociétés ACB+ (Rhône et Loiret) et ACB Pume (Allier) fabricant d'attaches rapides et d'outils pour les engins de TP ont décidé d'un commun accord de mettre fin à leur relation capitalistique qui les unissaient depuis 2008 lors de la reprise à la barre du tribunal de la société PUME à St Victor (Allier).**

Un premier pas avait été initié en 2019 avec un retrait partiel du capital d'ACB Pume par les frères Jandard (propriétaires d'ACB+) selon leur volonté. Le retrait total est devenu effectif en février 2024 après la cession des derniers titres.

Le GIE PARTENAIRES EQUIPEMENTIERS qui existait entre ACB+ (90%) et ACB Pume (10%) a été dissous. Les trois salariés du GIE ont intégrés ACB+. Didier Cinquin, devenu Président d'ACB Pume en 2019, a dorénavant le contrôle total de la société ACB Pume. Les deux sociétés seront bien présentes à Intermat 2024 mais séparément.

**Construction Cayola.** Tous droits réservés.